

Interpellation présentée par le député :
M. Pierre Weiss

Date de dépôt : 10 mai 2012

Interpellation urgente écrite

Ecole primaire: combi en d'élèves par classe pour qu'els résultats ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

- Alors que certains enseignants du primaire menacent pour le 11 mai 2012 d'une grève dure, sans assurer le minimum d'accueil des élèves, tâche déléguée par une base rebelle à leurs directeurs qui n'ont donc qu'à obtempérer,
- Alors qu'un membre du bureau du Cartel intersyndical refuse d'adapter les effectifs des enseignants à ceux des élèves, dès lors que ces derniers sont à la baisse ("Il y aura une diminution de 360 élèves à la rentrée 2012. Du coup, le DIP veut nous faire fonctionner avec 44 postes en moins" - Tribune de Genève du 7 mai 2012), autant d'affirmations contestées par le DIP,

Mais aussi

- Alors que la baisse des inscriptions est de mille environ depuis 2010 sans adaptation significative des effectifs (Tribune de Genève du 7 mai 2012), portant les effectifs du primaire à 32 300 élèves, pour des raisons à la fois institutionnelles-réglementaires et démographiques (immigration en baisse et établissement en France voisine en hausse),
- Alors que le salaire des instituteurs genevois est de 97 010 F (chiffre publié le 2 mai 2011 par Le Temps et valable en 2012) à l'engagement, de 131 172 F en fin de carrière,

- Alors que le salaire à l'engagement dans les autres cantons romands oscille, à l'engagement, entre 68 098 F et 75 838 F, soit une différence allant de 28% à 42% en faveur des enseignants genevois, et, en fin de carrière, entre 103 123 F et 115 557 F, soit une différence allant de 13% à 27% en faveur des enseignants genevois,
- Alors que le revenu médian mensuel du secteur privé s'établissait à 6 775 F en 2010 (Tribune de Genève du 18 avril 2012), quand celui des enseignants va de 8084 F (salaire annuel divisé par 12) à 10931 F,
Et surtout
- Alors que le taux d'endettement brut par habitant est de 30 000 F en 2009, mettant Genève en tête de tous les cantons suisses, sans pour autant avoir doté le canton d'équipements lui permettant de justifier ce rang,
- Alors que la croissance des dépenses de l'Etat entre 1993 et 2009 a été supérieure à celle du PIB ou à celle de la population qui n'a crû "que" de 44% dans le même laps de temps, faisant passer lesdites charges de 5 milliards à près de 9 milliards (Données rappelées par la Chambre de commerce et d'industrie de Genève dans son dossier spécial fiscalité de mai 2012), traduisant ainsi une crise des dépenses,
- Alors que les Genevois sont encore en tête de tous les cantons suisses pour les impôts directs sur les personnes physiques (plus de 10 000 F en moyenne) et probablement aussi en tête pour la proportion, de l'ordre du tiers, de contribuables exemptés de tout impôt (Gratis-Bürger),
- Alors que les salaires de la fonction publique genevoise sont les plus élevés de Suisse, avec un salaire annuel moyen de plus de 116 000 F en 2010 et un salaire annuel médian de 113 000 F, quand le salaire annuel médian du secteur privé est de 88 000 F (voir aussi ci-dessus pour le cas des enseignants),
- Alors que les charges de personnel public par habitant sont les plus élevées de Suisse, à près 8 000 F, soit le double des cantons les plus économes, contre près de 5 000 F à Zurich, Vaud et Berne,
- Alors que les contribuables de ce canton, dont font certes partie les enseignants et plus largement les fonctionnaires, vont devoir payer près de 7 milliards pour assainir des caisses de pension publique dont l'une, la CIA, serait sans cela soumise à des mesures drastiques décidées par l'Autorité fédérale de surveillance,

le Conseil d'Etat peut-il indiquer quel est le nombre moyen d'élèves par classe à l'école primaire :

- a. dans tous les cantons suisses*
- b. dans les pays membres de l'OCDE*

et quelles sources scientifiques l'ont convaincu de maintenir une moyenne d'élèves par classe inférieure à 20 élèves ainsi les avantages chiffrés qui en résultent pour les élèves (amélioration des résultats scolaires aux épreuves communes, par exemple) ?